

# Conseil départemental Haut-Rhin

## Rapport du Président

Commission permanente du  
vendredi 4 novembre 2016

**10 ème Commission**  
**N° CP-2016-10-10-5**

### Service instructeur

DSOL - Service insertion et développement local

### Service consulté

## COFINANCEMENT DU MOIS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE NOVEMBRE 2016

Résumé : La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire d'Alsace (CRESS) organise, en novembre 2016, pour la 9ème année consécutive, le mois de l'Economie Sociale et Solidaire : une centaine de manifestations (conférences, portes ouvertes, projections-débats, etc.) et plus de 7 000 participants attendus en Alsace.

L'Economie Sociale et Solidaire est un acteur essentiel du champ de la solidarité, par ses missions en faveur de l'enfance, des personnes âgées, handicapées et de l'insertion.

Il est proposé d'autoriser le cofinancement du mois de l'Economie Sociale et Solidaire à hauteur de 2 000 €.

Se déroulant au même moment sur toute la France, le mois de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est une vitrine de la diversité et de la vitalité de ce secteur.

L'Economie Sociale et Solidaire rassemble les associations, structures d'insertion, fondations, coopératives et mutuelles qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale. Acteur économique de poids, l'ESS représente plus de 70 000 emplois, 12 000 établissements et s'occupe plus d'une personne sur dix en Alsace.

La Chambre Régionale d'Alsace porte cet évènement en coordonnant les rencontres et la mise en relation d'acteurs de l'ESS, des entreprises et des collectivités, et en co-organisant des manifestations et la communication autour du Mois (programme, site Internet...).

Le Département est fortement impliqué dans l'Economie Sociale et Solidaire par son soutien aux nombreuses associations intervenant dans les domaines de la solidarité mais également de la culture et du sport.

Les Directions Solidarité et Europe Attractivité et Aménagement sont parties prenantes du mois de l'ESS.

Le Service Prospective et Politique Européenne envisage notamment avec le Service Insertion et Développement, d'organiser en novembre 2016, une action d'information au programme opérationnel du fonds social européen pour l'emploi et l'inclusion.

Il est proposé d'attribuer à la CRESS, pour l'organisation et la coordination des actions du mois de l'Economie Sociale et Solidaire 2016, un crédit de 2 000 €.

La dépense est à prélever sur le programme H812, imputation 017-564-6574-3048-010.

La 10ème Commission a émis un avis favorable sur ce rapport lors de séance en date du 21 octobre 2016.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir accorder et autoriser le versement de la subvention en une seule fois à la CRESS, tel que définie dans l'annexe 1 au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



---

Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN